

SITCOM infos

L'actualité de la collecte et du traitement des déchets en côte sud des Landes

ÉDITO



Jean-Luc
DELPUECH,
Président du
SITCOM Côte sud
des Landes

Le SITCOM est un service public que chacun d'entre nous utilise sans même s'en rendre compte : ramassage des ordures ménagères, points tri, déchetteries font partie de notre quotidien. Pourtant la gestion des déchets est un sujet vaste et complexe qui nécessite des explications claires et détaillées. Là réside la vocation de cette nouvelle publication !

Gérer les déchets est au cœur de la problématique environnementale. Toutefois, la préservation de l'environnement se heurte aux réalités économiques : comment trouver le bon équilibre entre l'évolution de la réglementation et l'évolution des coûts pour la collectivité ? Comment financer les lourds investissements que nécessite une bonne gestion des déchets ?

C'est à toutes ces questions que « SITCOM infos » tentera de répondre au fil des différents numéros.

Que cette publication suscite l'intérêt qu'elle mérite et qu'elle puisse vous éclairer sur vos interrogations. Et n'oublions pas que si la gestion des déchets incombe au SITCOM, l'éco-citoyenneté est en revanche l'affaire de TOUS !

Bonne lecture

LE SITCOM

DÉJÀ 40 ANS D'EXPÉRIENCE !



Collecte des ordures ménagères

Créé par plusieurs communes du littoral landais, le SITCOM a progressivement étendu sa zone d'action et intéresse aujourd'hui 76 communes.

En 1969, il confie l'exploitation des opérations de collecte et d'incinération des ordures ménagères à un prestataire privé et construit les usines d'incinération de Bénesse-Maremne et Messanges, respectivement mises en service en 1972 et 1976.

En 1978, la collecte des ordures ménagères est reprise par les communes.

En 1980, le Syndicat reprend l'exploitation des deux usines en régie.

Entre 1990 et 2000, les communes transfèrent progressivement leur compétence « collecte » au Syndicat.

Dès le début des années 90, les élus décident de lutter activement contre les décharges sauvages. Les années qui suivent voient la fermeture de toutes les décharges communales du secteur. Le SITCOM met alors en place un service de substitution en créant progressivement un réseau de 22 déchetteries.

En 1995, il lance la collecte sélective en apport volontaire et en 2000, le compostage individuel, afin de limiter les tonnages à incinérer.

La communauté de communes du Grand Dax (devenue depuis communauté d'agglomération) adhère au SITCOM en 1996 pour la compétence « traitement » mais conserve sa compétence « collecte ».

SOMMAIRE

LE SITCOM

- Déjà 40 ans d'expérience ! **P.1**
- Fiche d'identité **P.1**
- Un service public **P.2**
- La gestion de vos déchets au quotidien **P.2**

LE COMPOSTAGE

- Diminuer nos poubelles pour limiter l'incinération **P.3**

- ZOOM SUR** • La saison touristique se prépare ! **P.3**

COLLECTE SÉLECTIVE

- Triez le verre... il se recycle ! **P.4**

LE SITCOM CÔTE SUD DES LANDES :

FICHE D'IDENTITÉ



SITCOM = Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères

Statut = syndicat mixte*

Population = 156 000 habitants, 350 000 habitants en saison estivale

Année de création = 1969

Rôle = gestion de la collecte et du traitement des déchets sur la côte sud des Landes

Territoire de compétence = la côte sud des Landes

*Établissement public (article L5711-1 du code des collectivités territoriales) composé de communes, d'intercommunalités, de départements voire de régions qui se donnent des missions de grande envergure telles que la gestion des déchets par exemple.

UN SERVICE PUBLIC : COMPÉTENCES, ORGANISATION, RÔLE ET FONCTIONS

Le SITCOM n'est pas une entreprise privée mais un établissement public. Il a une vocation unique : la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés*.

Le SITCOM regroupe 76 communes qui adhèrent soit directement, c'est le cas de Boucau, soit indirectement par le biais de communautés de communes ou communautés d'agglomérations.

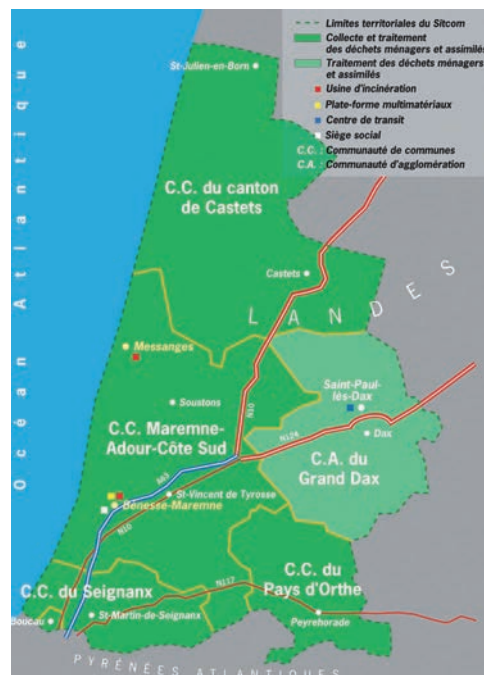
Pour fonctionner, 76 délégués issus des communes adhérentes forment l'assemblée délibérante.

L'autorité territoriale est le Président. Les décisions sont prises à la majorité et sont appliquées par les fonctionnaires territoriaux

qui constituent les services administratifs et techniques du Syndicat.

Le SITCOM est un service public en régie**, financé par :

- les contributions des adhérents (issues des impôts locaux) ;
- la redevance spéciale (redevance payée par les commerçants, artisans et professions libérales) ;
- les redevances spécifiques (mises à disposition de bennes, dépôts dans les centres de traitement...);
- les recettes issues des ventes de produits (compost, allume-feu, bois de chauffage...).



Territoire géographique du SITCOM

*Déchets assimilés : déchets issus de l'activité domestique des ménages ou déchets non dangereux provenant des entreprises industrielles, des artisans, commerçants, écoles, services publics, hôpitaux, services tertiaires et collectés dans les mêmes conditions.
 **Régie : la gestion en régie directe désigne le mode de gestion du service public par lequel la collectivité publique assume directement la gestion du service qui relève d'elle. Ce mode de gestion s'oppose à la délégation du service public, par laquelle la personne publique confie la gestion du service à un tiers.

LA GESTION DE VOS DÉCHETS AU QUOTIDIEN

LA COLLECTE DES DÉCHETS :

- la collecte traditionnelle (collecte en bac de regroupement) :



Conteneur à ordures ménagères

- la collecte sélective des emballages et du papier (collecte en apport volontaire) :



Conteneurs de tri sélectif : le point tri

- la gestion d'un réseau de 22 déchetteries pour les déchets de type végétaux, encombrants et toxiques.



Déchetterie

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS :

- l'incinération des ordures ménagères (2 unités : Bénesse-Mareme et Messanges) ;



Usine de Bénesse-Mareme

- l'organisation de la valorisation et du traitement de l'ensemble des déchets collectés, soit directement sur ses sites (compost de végétaux), soit par l'intermédiaire de prestataires spécialisés par type de déchets (ferraille, déchets de soins, déchets dangereux...).



Cartons d'emballage



Ferraille de déchetterie



Transport des déchets

LE SITCOM EN QUELQUES CHIFFRES

- > 270 agents du service public
- > 600 points de collecte des emballages
- > 22 déchetteries
- > 15 000 bacs de regroupement
- > 15 000 composteurs distribués
- > 24 millions d'euros de budget
- > 200 000 tonnes de déchets collectés et traités annuellement soit 20 fois le poids de la Tour Eiffel !

LE COMPOSTAGE

DIMINUER NOS POUBELLES POUR LIMITER L'INCINÉRATION



Campagne d'affichage

Le compostage

Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, il s'agit d'un processus semblable à celui qui s'opère dans la nature (décomposition des feuilles dans les sous-bois).

Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains de nos déchets de cuisine et d'obtenir ainsi, au bout de quelques mois, un amendement organique naturel bénéfique pour le sol et les plantes.

MISE À DISPOSITION GRATUITE DE COMPOSTEURS

Où ?

À la plate-forme multimatériaux du SITCOM à Bénese-Maremne (près de la déchetterie - route de Capbreton).

Quand ?

Horaires d'ouverture de la plate-forme :

- du lundi au vendredi de 8h15 à 17h45
- le samedi de 8h15 à 12h45 (fermée le samedi en juillet et août)

Vous ne pouvez pas venir à Bénese-Maremne ?

Pas de problème, un composteur peut être livré à la déchetterie la plus proche de votre domicile après réservation au 05 58 72 03 94.

30% du poids de notre poubelle est constitué par les déchets de cuisine. En les triant, chacun de nous peut faire un petit geste pour l'environnement. Grâce au composteur mis gratuitement à disposition par le SITCOM, le tri des déchets de cuisine est un geste simple et facile qui permet de limiter transport et incinération.

La quantité de déchets que nous produisons ne cesse d'augmenter. En 2001, le SITCOM a débuté un plan d'équipement en composteurs sur sa zone de compétence : à ce jour, plus de 15 000 foyers ont répondu à l'appel et peuvent ainsi profiter chez eux d'un amendement organique de qualité pour leur jardin ou leur potager.

Chez vous, différentes solutions existent pour composter

Elles dépendent notamment de la surface de votre jardin, de l'importance des déchets à composter, de votre utilisation du compost et de la proximité de votre voisinage. On préconise généralement un compostage en composteur pour les petits jardins et en tas pour les grands jardins.

Le tas présente l'avantage d'être facilement manipulable et sans contrainte de volume. Par contre, il est visible de tous et exposé aux intempéries...

Le compostage en bac est plus pratique à l'usage. Alors à vous de choisir !



Composteur mis à disposition par le SITCOM



LA SAISON TOURISTIQUE SE PRÉPARE !

L'été approche à grands pas et la venue de milliers de vacanciers sur la côte sud des Landes n'est pas sans conséquence sur l'organisation du service.

Pour faire face à cette production supplémentaire de déchets, et afin de maintenir un service de qualité, le SITCOM augmente les fréquences de collecte sur l'ensemble des communes côtières, que ce soit pour la collecte des ordures ménagères ou des emballages. Pour cela, le SITCOM recrute 75 saisonniers qui viennent en renfort des équipes existantes pendant les mois de juillet et d'août.



Campagne d'affichage en quatre langues réalisée auprès des campings, résidences de vacances et offices de tourisme.

COLLECTE SÉLECTIVE

TRIEZ LE VERRE... IL SE RECYCLE !

C'est en 1974 que les fabricants lancent la politique française de recyclage du verre. Aujourd'hui, 100 % du verre collecté en France est recyclé. Pourtant, il reste encore du verre dans nos poubelles. Afin d'augmenter le tonnage de verre collecté, le SITCOM a lancé depuis mi-mai une campagne de sensibilisation : affiche, campagne radio et encart dans la presse.

Sensibiliser pour mieux gérer nos déchets

Cette campagne de sensibilisation est importante car encore trop de verre se trouve dans nos poubelles. Déposé dans le sac poubelle classique, le verre n'est pas trié. Il est dirigé vers l'usine d'incinération qu'il encombre inutilement. Il faut savoir qu'en moyenne, une tonne de déchets collectée sélectivement et revalorisée coûte dix fois moins cher qu'une tonne d'ordures ménagères collectée et incinérée !

Des consignes de tri très simples

Le tri du verre est facile et les consignes sont claires : dans le conteneur « verre », on met uniquement les emballages en verre. Ce qui peut se résumer en quatre mots : bouteilles, flacons, bocaux et pots ! Et que faire des couvercles ou bouchons ? Généralement ils sont en métal donc vous pouvez les déposer dans le conteneur « boîtes métalliques ».

Le verre est recyclable à l'infini !

Après avoir déposé vos emballages en verre dans le conteneur de tri, le verre est collecté et dirigé vers un centre de traitement où il sera trié et débarrassé de ses impuretés pour devenir du calcin. Le verre ainsi collecté devient une nouvelle matière première pour fabriquer de nouveaux emballages dont la qualité dépend de la qualité du tri !

En effet, ces emballages ont une composition qui leur permet d'être recyclés. Alors, désormais, attention aux faux-amis tels que la vaisselle en verre, le pare-brise, les ampoules, le cristal, le pyrex®. Ces produits ne fondent pas dans les fours et on les retrouve inclus dans les nouveaux emballages, ce qui les fragilise et peut conduire à stopper toute une chaîne de production.

Source : Verre Avenir

6 000 tonnes de verre sont collectées
annuellement au SITCOM,
soit l'équivalent de 20 millions
de bouteilles !



Affiche diffusée sur l'ensemble des points tri

Idée reçue...

« Il vaudrait mieux réutiliser les bouteilles (consigne) que les traiter pour les recycler »

FAUX : le recyclage est la voie la plus économique et la plus sûre sur le plan sanitaire. En effet, la consigne suppose le transport de bouteilles vides, leur lavage, et le traitement des eaux de lavage. En outre, pour pouvoir supporter ces multiples utilisations, les bouteilles devraient être plus épaisses et donc plus lourdes (incidence sur le transport et la matière première).

SITCOM Côte sud des Landes

62 chemin du Bayonnais
40230 BENESE-MAREMNE
Tél. : 05 58 72 03 94

Directeur de la publication : Jean-Luc DELPUECH
Rédaction : SITCOM Côte sud des Landes
Conception : Agence Parker+Parker, BORDEAUX
Impression : imprimerie d'Albret, SOUSTONS
Dépôt légal : juin 2010 - **Tirage** : 53 200 exemplaires
ISSN : en cours - **Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales, par une imprimerie « Imprim'vert ».**
Crédits photos : SITCOM Côte sud des Landes, Mairie de Labenne, Agence ORKEIA, Parker+Parker, Agence AGGELOS, Agence ESENS.

Prochain numéro : octobre 2010

sitcom
CÔTE SUD DES LANDES
www.sitcom40.fr